

**INTERSYNDICALE DES DOUANES  
CFDT/CFTC – CGT – USD-FO – UNSA/CGC**

Montreuil, le 28/12/2022

Les secrétaires généraux  
à  
Monsieur le Ministre de l'Action et des Comptes Publics,

Objet : Adaptation du régime de retraite des agents des douanes de la branche Surveillance  
Réf : MEFI-A22-10346 du 04/05/2022

Monsieur le Ministre,

Par la présente, nos organisations syndicales vous adressent leurs remerciements pour l'organisation de la réunion commune des représentants du personnel douanier signataires de l'accord du 4 avril 2022, de la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique, du Service des Retraites de l'État et de la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, sous la présidence du Service Général.

Cette réunion du 23 novembre 2022 nous a permis, sur la base du courrier de votre prédécesseur repris en référence, d'échanger en toute sincérité sur ce que le Ministre G. Darmanin avait alors qualifié en 2019 « d'anomalie législative ». Tout en reconnaissant que les douaniers sont de plus en plus exposés, chacun admet que le dispositif ne permet quasiment plus aujourd'hui de bénéficier de l'effectivité du dispositif.

Ainsi, au cours de la réunion, nous avons partagé le constat qu'une solution législative corrective pourrait être engagée rapidement d'une part, et qu'un second échange pourrait avoir lieu sur la question de la portabilité d'une administration à l'autre, d'autre part.

Au-delà de ce constat, nous sollicitons de votre bienveillance, Monsieur le Ministre, un échange avec vous afin que vous puissiez nous faire part de votre arbitrage.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions de bien vouloir accepter, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Les secrétaires généraux